



COMPTE-RENDU
Assemblée Générale ordinaire du Saint Cyr Tennis Club
Dimanche 7 décembre 2014

1 Quorum

Adhérents présents 39 et représentés 124 : 163 personnes

Nombre d'adhérents à la date de l'assemblée : 468

Quorum : 117

Le quorum de 25 % est atteint. L'assemblée générale peut se tenir.

2 Présentation du comité directeur

Laurent Macé, Président, donne la parole aux membres du comité directeur...

Retour sur les temps forts de l'année pour chacun :

- Karen Atkinson, vice-présidente, revient sur la mise à jour du nouveau site internet www.sctc.fr
- Franck Barjon, trésorier, précise quelques éléments de charge de travail liés à la fonction
- Stéphanie Gobert évoque la mise en place des Temps d'activité périscolaire
- Loïc, trésorier adjoint et impliqué dans les animations, fait un point sur le tournoi interne, le service partenaires et les partenariats Peugeot et Galeries royales
- Laurent Macé évoque le travail mené par Florence Lis-Mevant, absente, sur le système de réservation Booky avec la municipalité et celui de Ludivine Pinto sur les animations
- Eric Geoffroy revient sur la mesure de l'éclairage des courts couverts
- Marie-Hélène Bernard-Bruls fait un appel aux bénévoles volontaires
- Alain Houdbine parle du suivi des compétitions, du règlement...
- Katrien Monjo propose aux adhérents présents d'alimenter son travail sur l'historique du Club par des photos, anecdotes...
- Sylvain Binet est à la rédaction du compte-rendu
- Sébastien Fourmy précise que, même avec peu de temps, il est possible d'apporter un coup de main au comité directeur du club lors des permanences

La parole est ensuite donnée aux moniteurs présents : Xavier Lefebvre, Christophe Wolff et Thomas Morival (jeune du club diplômé cette année). Laurent Macé souligne également le travail mené par le reste de l'équipe enseignante : Frédéric Raoult, Mathieu Morival (AMT), Thomas Pruvost (AMT) et Sophie Laboucheix (jeune bénévole du club).

3 Rapport moral (PJ1)

Laurent Macé, Président, présente le rapport moral de la saison 2013/2014 élaboré par le Comité Directeur.

Le Président présente successivement les points suivants :

- les effectifs,
- l'équipe pédagogique,
- l'école de tennis,
- la compétition,
- les animations,
- les infrastructures,
- le club et la ville de St Cyr
- l'évolution de la structure du club.

1 seule **question est posée par les adhérents** :

Question sur le remplacement de la moquette : changement de moquette ou changement de type de revêtement ?

Réponse : la moquette apporte une solution confortable pour les articulation, durable et adaptée à la structure du bâtiment mais la question du remplacement à l'identique reste ouverte dans nos échanges avec de la municipalité.

Vote du rapport moral : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport financier (PJ2)

Franck Barjon présente le rapport financier pour la saison 2013/2014 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2013/2014. Il rappelle que ce bilan a été analysé par deux adhérents (Isabelle Belin, Patrick Mevant) qui l'ont trouvé sincère. Cela ne vaut pas approbation par ces personnes mais permet à l'assemblée générale d'avoir un avis extérieur au comité directeur.

Vote du bilan financier 2013/2014 : le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Vote du budget prévisionnel 2014/2015 : le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

5 Comité directeur

Le mandat de deux ans des membres suivants du comité directeur arrive à échéance : ATKINSON Karen, MACE Laurent, MONJO Katrien, GEOFFROY Eric, GOBERT Stephanie, HOUDEBINE Alain.

Se représentent à l'élection au comité directeur du SCTC :

- ☺ ATKINSON Karen
- ☺ MONJO Katrien
- ☺ GEOFFROY Eric
- ☺ GOBERT Stephanie
- ☺ HOUDEBINE Alain

Nouveaux bénévoles qui se présentent :

- ☺ BOURCIER Stéphane
- ☺ BRIZARD Lise

Vote : toutes les personnes sont élues à l'unanimité.

Ils rejoignent donc au comité directeur :

- ☺ BARJON Franck
- ☺ BERNARD-BRULS Marie Hélène
- ☺ BINET Sylvain
- ☺ LIS MEVANT Florence
- ☺ NAPOLEON Loïc
- ☺ FOURMY Sebastien

Un petit mot de remerciement est dit par Alain Houdbine, au nom du comité directeur, à Laurent Macé qui ne se représente pas, pour souligner son action pendant ses années de présidence.

Laurent Macé conclue l'Assemblée générale par des remerciements et lance la remise des récompenses aux jeunes du club.

Fait à Saint Cyr, le 7 décembre 2014